



CONSEIL
DE QUARTIER

DE SAINT-LOUIS

RAPPORT ANNUEL 2022

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Édifice Andrée-P. Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
conseilquartier.saint-louis@ville.quebec.qc.ca

12 AVRIL 2023

Table des matières

Table des matières	2
1. MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	5
2.1. Description générale d'un conseil de quartier	5
2.2. Le Conseil de quartier de Saint-Louis	5
2.3. Le rôle du conseil de quartier	5
2.4. Le conseil d'administration	5
2.5. Membres du conseil d'arrondissement.....	6
2.6. Conseillers en consultations publiques	6
2.7. Limites du quartier.....	6
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	8
3.1. Assemblées du conseil d'administration	8
3.2. Assemblée générale annuelle 2022	8
3.3. Comités de travail et initiatives.....	8
3.4. Formations et réunions d'information	8
3.5. Présence dans la communauté.....	9
4. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET DES CITOYENNES	10
5. DEMANDES DE CONSULTATION PUBLIQUE ET D'OPINION	12
5.1. Révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.....	12
5.2. Projet d'aménagement d'une structure permanente d'auvents au-dessus des cafés-terrasses de l'immeuble situé au 990, route de l'Église.....	12
6. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER.....	13
6.1. Amélioration de la sécurité routière.....	13
6.2. Soutien à la mobilité active	16
6.3. Protection de la canopée	17
6.4. Autres suivis et représentations	20
6.5. Initiatives spéciales dans la communauté	20

6.6.	Présence aux activités du quartier	23
6.7.	Implications sur des tables et comités externes	23
6.8.	Communication avec les citoyens et citoyennes du quartier	24
7.	ÉTATS FINANCIERS	25
	ANNEXES	29

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2022 du Conseil de quartier de Saint-Louis en fut une tout en contraste. Ayant commencé l'année en mode virtuel (pandémie oblige), nous avons pu reprendre les rencontres en présentiel à partir de septembre. Il s'agissait d'ailleurs pour moi d'une première. Quel bonheur de retrouver le plaisir d'échanges spontanés! Mais le conseil d'administration n'avait pas attendu septembre pour aller à la rencontre des citoyens et citoyennes du quartier. Tout au long de l'année, que ce soit dans le cadre d'initiatives spéciales (comme Saint-Louis Plein de Vies ou la Balade des élu.e.s) ou à l'occasion de fêtes dans le quartier, nous avons multiplié les occasions de nous faire connaître et d'échanger avec la communauté.

Il y a en effet un réel défi pour le Conseil de quartier d'augmenter sa visibilité et de susciter l'intérêt et l'engagement citoyen. Nos rencontres ordinaires n'attirent pas les foules, et je rencontre souvent des résidents qui ne connaissent pas le conseil de quartier, son fonctionnement et son mandat. Je constate aussi régulièrement que des citoyens ne font pas appel au Conseil de quartier dans des situations où cela serait pourtant tout-à-fait indiqué (qu'il s'agisse de relayer des besoins/problèmes ou de contribuer à une initiative). Dans le même ordre d'idée, je relève un manque de communication entre le Conseil de quartier et les divers organismes communautaires qui œuvrent dans le quartier ou aux alentours. Tout cela est dommage, si on pense qu'ensemble nous pourrions faire plus et faire mieux.

Car les enjeux sont importants. Notre quartier se transforme à vive allure. Même si ces changements sont plus souvent qu'autrement hors de notre contrôle, il est primordial que les besoins et les préoccupations des citoyens et citoyennes du quartier se fassent entendre. Tout au long de la dernière année, le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Louis s'est efforcé à améliorer la sécurité routière dans nos rues résidentielles, faciliter la mobilité active à travers notre quartier et protéger notre précieuse forêt urbaine. Il continue aussi de demander un développement à échelle humaine, en particulier via le respect du PPU de 2012.

Pour porter ces revendications dans les prochaines années, je vous souhaite un Conseil de quartier impliqué et mobilisé!

La présidente,

Marie-Hélène Felt

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. DESCRIPTION GÉNÉRALE D'UN CONSEIL DE QUARTIER

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif créé par la Ville de Québec. Ses membres sont les personnes majeures qui résident dans le quartier ainsi que les représentants des établissements commerciaux, industriels, institutionnels ou communautaires qui s'y trouvent.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS

Le Conseil de quartier de Saint-Louis a été constitué à la demande de la population et créé en mars 2007. Ceci faisait suite à une requête signée en 2006 par plus de 300 personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce. Son territoire regroupe une partie des secteurs de Saint-Louis-de-France, de Sainte-Ursule et de Saint-Denys-du-Plateau (voir la carte au point 2.7).

2.3. LE RÔLE DU CONSEIL DE QUARTIER

- Émettre des recommandations sur les projets de modification aux règlements d'urbanisme dans le quartier ou tout projet soumis par la Ville touchant le quartier ;
- Tenir des séances de consultation publique ;
- Donner avis au conseil municipal ou au conseil d'arrondissement, à leur demande ou de sa propre initiative, sur toute matière concernant le quartier ;
- Bonifier l'offre de services et contribuer à la planification ou à la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

2.4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires du conseil de quartier sont dirigées par un conseil d'administration. Celui-ci est composé de huit administrateurs élus par les membres parmi les résidents du quartier, dont quatre postes sont réservés aux femmes et quatre sont réservés aux hommes. De plus, le conseil d'administration peut comporter jusqu'à trois administrateurs cooptés, c'est-à-dire nommés par les administrateurs élus.

Composition du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Louis en 2022

Janvier 2022	Après l'AGA d'avril 2022	Décembre 2022
Mme Nadia Aubin-Horth M. Arnaud Desbiens* (T) M. Bernard Drouin* Mme Carolle Dussault* Mme Marie-Hélène Felt (P) Mme Mikchéla St-Louis (S) M. Claude Turgeon Mme Laura Wilmot	Mme Nadia Aubin-Horth (V) Mme Audrey Collin* M. Arnaud Desbiens (T) M. Bernard Drouin Mme Carolle Dussault* Mme Marie-Hélène Felt (P) Mme Amélie Laliberté Mme Mikchéla St-Louis (S)	Mme Nadia Aubin-Horth (V) Mme Audrey Collin* M. Arnaud Desbiens (T) M. Bernard Drouin Mme Carolle Dussault* Mme Marie-Hélène Felt (P) Mme Amélie Laliberté M. Charles-Hubert Riverin* Mme Mikchéla St-Louis (S)

Notes: Les rôles sont indiqués ainsi: P pour président.e, V pour vice-président.e, S pour secrétaire et T pour trésorier/trésorière. Les astérisques indiquent des postes cooptés.

Au cours de l'année 2022, outre ceux qui ont eu lieu lors de l'AGA, le conseil d'administration a connu les changements suivants:

- Mme Nadia Aubin-Horth est devenue vice-présidente en février 2022.
- M. Claude Turgeon a démissionné en mars 2022.
- M. Charles-Hubert Riverin a rejoint le conseil d'administration en mai 2022 en tant qu'administrateur coopté.

Au 31 décembre 2022, deux postes d'administrateurs élus étaient vacants.

2.5. MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

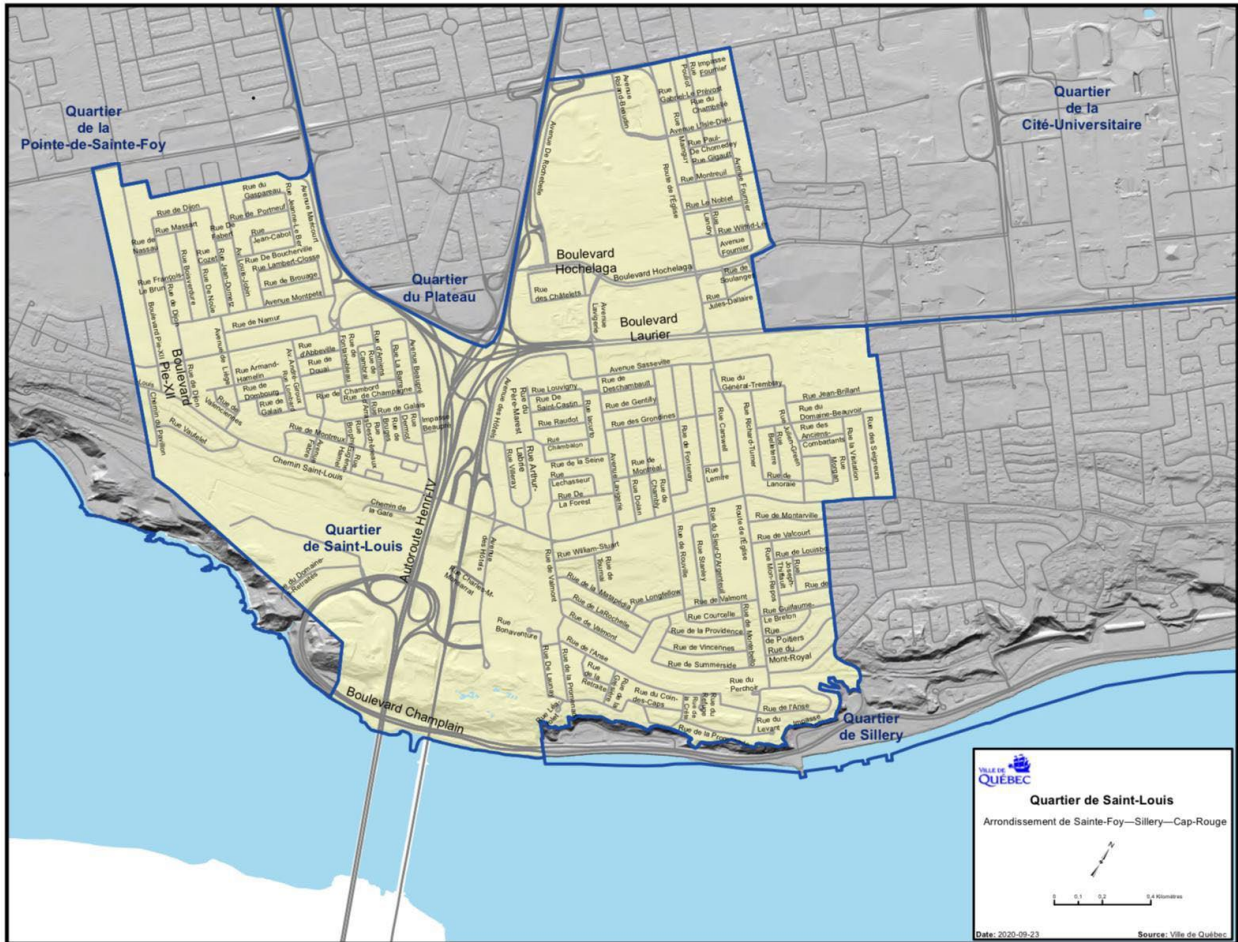
Trois membres du conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, dont fait partie le quartier de Saint-Louis, sont membres d'office du conseil d'administration, sans droit de vote. Il s'agit de Mme Anne Corriveau, conseillère du district électoral de la Pointe-de-Sainte-Foy, de Mme Maude Mercier-Larouche, conseillère du district électoral de Saint-Louis–Sillery et de M. David Weiser, conseiller du district électoral du Plateau.

2.6. CONSEILLERS EN CONSULTATIONS PUBLIQUES

Le conseil de quartier a été assisté de M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations publiques, jusqu'en octobre 2022. Mme Éloïse Gaudreau lui a succédé dès novembre 2022. Employée de la Ville, son rôle est de fournir le soutien requis au bon fonctionnement du conseil de quartier et de rapporter les décisions ou questions du conseil auprès des instances concernées de l'administration municipale. Nous remercions M. Gagnon-Pelletier pour son travail au service du Conseil de quartier de Saint-Louis au cours des trois dernières années.

2.7. LIMITES DU QUARTIER

Les limites du territoire du Conseil de quartier de Saint-Louis sont illustrées par la carte ci-dessous.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2022, le Conseil de quartier de Saint-Louis a tenu onze (11) rencontres publiques (10 assemblées ordinaires du conseil d'administration et une assemblée générale). Les assemblées ordinaires ont eu lieu mensuellement de janvier à décembre, à 19 h, le deuxième mercredi du mois ; les rencontres ont fait relâche en juillet et août. L'assemblée générale a eu lieu en avril. Le quorum a été atteint à chacune des assemblées. Les citoyens y ont pris la parole pour s'adresser au conseil d'administration. Les assemblées ont été tenues en visioconférence durant la première partie de l'année, afin de respecter les consignes sanitaires. Les rencontres en personne ont repris dès septembre.

Toutes les assemblées ont été tenues en public; aucun huis clos n'a été décrété. Les votes ont tous été pris à main levée et la tenue d'un scrutin secret n'a jamais été demandée.

Les procès-verbaux font état des décisions et des dossiers d'intérêt du conseil d'administration du conseil de quartier, ainsi que des questions et commentaires du public. Une fois adoptés, ils sont disponibles sur la [page internet du Conseil de quartier de Saint-Louis](#).

3.2. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

Pour son assemblée générale annuelle, en plus de présenter son rapport annuel et de tenir les élections, le conseil de quartier a convié l'équipe du tramway de Québec à présenter aux citoyennes et citoyens le projet de tramway dans le quartier St-Louis. La rencontre s'est tenue en ligne afin de se conformer aux mesures sanitaires et a attiré 85 personnes.

3.3. COMITÉS DE TRAVAIL ET INITIATIVES

Des membres du conseil d'administration ont tenu des réunions de travail et ont contribué de diverses manières à des dossiers ou des initiatives spécifiques.

Au cours de l'année, M. Desbiens et Mme Laliberté ont mené l'initiative de promotion de la sécurité routière du conseil de quartier (mise en œuvre de l'initiative 2022 et conception de l'initiative 2023).

En décembre 2022, un groupe de travail constitué de Mme Aubin-Horth, M. Desbiens, Mme Felt et Mme Laliberté s'est formé pour répondre à une demande d'opinion du Service de l'interaction citoyenne au sujet de la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

3.4. FORMATIONS ET RÉUNIONS D'INFORMATION

Selon leurs rôles, leurs besoins et leurs champs d'intérêt, les membres du conseil d'administration ont participé à des formations ou des rencontres organisées par la Ville tout au cours de l'année. En voici une liste non exhaustive:

- Formation d'initiation à l'urbanisme destinée aux administrateurs des conseils de quartier (3 février 2022)

- Séance d'information sur la Politique de viabilité hivernale destinée aux conseils de quartier (17 février 2022)
- Séance d'information sur le cheminement scolaire autour de l'école des Cœurs-Vaillants (9 mars 2022).
- Rencontre privée réservée aux administrateurs des conseils de quartiers concernant le tramway sur le boulevard Laurier (28 mars 2022)
- Formation sur la collecte des résidus alimentaires destinée aux conseils de quartier (2 mai 2022)
- Assemblée publique de consultation sur la réglementation d'urbanisme applicable au tramway (19 mai 2022)
- Atelier d'échanges et séance d'information sur la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier (2 juin et 1er décembre 2022)
- Formation destinée aux nouveaux membres des conseils de quartier sur le mandat et fonctionnement d'un conseil de quartier ainsi que sur le rôle d'administrateur (6 juin 2022)
- Activités de consultation publique concernant le plan régional des milieux humides et hydriques (automne 2022)
- Rencontre de démarrage du Comité de liaison avec la communauté dans le cadre du projet de tramway (27 octobre 2022)
- Atelier d'échanges portant sur un futur projet résidentiel et commercial au 3100, de la Forest (24 novembre 2022)
- Présentation du service 311 (28 novembre 2022, dans le cadre de l'assemblée régulière du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste)

Le 20 octobre 2022, des membres du CA du conseil de quartier ont aussi participé à un dîner-échange organisé par la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France dans le cadre de la semaine de la coopération.

3.5. PRÉSENCE DANS LA COMMUNAUTÉ

En 2022, le conseil de quartier a intensifié sa présence dans la communauté, afin de se faire connaître et de favoriser les échanges avec les citoyens et citoyennes.

Des membres du CA ont tenu un kiosque lors de la fête de la Saint-Jean dans Saint-Louis-de-France, offrant popcorn et café, et distribuant des pancartes de sécurité routière. Ils ont également pris part à deux fêtes de quartier soit la fête de la rentrée dans Saint-Louis-de-France le 17 septembre 2022 et la fête de quartier dans Sainte-Ursule le 18 septembre 2022.

Le conseil de quartier est également actif dans la communauté dans le cadre de ses initiatives comme *Saint-Louis Plein de Vies!* et la balade des élu.e.s; voir détails Section 6.5.

4. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET DES CITOYENNES

L'un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens et des citoyennes auprès des autorités de la Ville.

Les périodes de questions allouées au cours des assemblées ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de s'exprimer sur divers enjeux, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. La première période d'intervention se situe en début d'assemblée, après la période d'information par les membres du conseil municipal. Afin d'offrir la possibilité aux citoyens de réagir aux discussions ayant eu lieu durant l'assemblée, il y a une deuxième période d'intervention en fin d'assemblée.

Les interventions citoyennes sont rapportées dans les procès-verbaux du conseil de quartier disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec. Le tableau ci-dessous résume les sujets abordés par les citoyens et citoyennes du quartier, lors des assemblées du conseil d'administration en 2022. Le conseil d'administration du conseil de quartier a écouté et, autant que possible, relayé les préoccupations et les demandes des citoyens du quartier auprès des instances concernées.

Participation citoyenne aux assemblées du Conseil de quartier de Saint-Louis

Date de l'assemblée	Nombre de citoyens présents	Sujets abordés lors des interventions citoyennes
Janvier	5	Sécurité routière dans le secteur St-Denys Sécurité des piétons pour accéder au parc St-Denys Respect des limites de vitesse par les conducteurs Amélioration du déneigement des trottoirs
Février	12	Boisé De Rochebelle Projet Humaniti Sécurité des piétons dans le secteur St-Denys Stationnement des autobus scolaires sur la rue Wolfe Publicité accrue à propos des nouvelles limites de vitesse Transparence de la Ville en lien avec les grands projets comme Humaniti Appréciation de la présence des élus aux rencontres du conseil de quartier Interaction cycliste/usagers de l'autobus sur le chemin St-Louis
Mars	13	Corridor scolaire de l'école Coeur-Vaillant Projet Humaniti Aménagement d'un parc au coin Hochelaga et de l'Église
Avril (AGA)	85	NA
Avril	0	NA
Mai	7	Sécurité routière sur l'avenue Louis-Jobin Ajout de pancartes "Ralentissons" dans le secteur Saint-Denys Minéralisation du secteur des Châtelets Protection du boisé De Rochebelle et création d'un rond-point pour les voitures Remplacement des stationnements de surface par des stationnements étagés pour diminuer la minéralisation du quartier Bruit provenant de l'autoroute Duplessis

Juin	7	<p>Demande d'installation d'une aire de jeu, le terre-plein de long de la rue de l'Anse</p> <p>Préservation du Boisé De Rochebelle</p> <p>Sécurité des piétons dans le secteur Saint-Denys</p> <p>Excès de vitesse rue Picardie</p>
Septembre	5	<p>Projet Humaniti</p> <p>Protection du boisé De Rochebelle</p> <p>Démobilisation des citoyens, comité de voisinage de la Maison des aînés</p> <p>Efforts de plantation par la Ville</p> <p>Difficulté d'obtenir une place aux cours de natation</p> <p>Sécurité des piétons dans le secteur Saint-Denys</p>
Octobre	4	<p>Évaluation des déplacements automobiles dans le secteur Saint-Denys par la Ville</p> <p>Stationnement des autobus sur la rue Wolfe</p> <p>Manque de stationnements pour les membres de la FADOQ St-Louis-de-France</p> <p>Création d'une piste cyclable sur la rue de l'Église au sud de Hochelaga</p>
Novembre	2	<p>Corridor scolaire de l'École St-Louis-de-France et plan de déplacement de Accès Transports Viabes pour cette école</p> <p>École Coeur-Vaillant, inefficacité du corridor scolaire sur la sécurité des cyclistes</p> <p>Sécurité des piétons sur l'avenue Louis-Jobin</p> <p>Accès à la plage Jacques Cartier après le 31 octobre</p> <p>Valorisation des frênes coupés par la Ville</p> <p>Invitation, webinaire CEREMA sur l'aménagement autour des tramways en France</p> <p>Accidents à l'intersection avenue Fournier et chemin Quatre-Bourgeois</p> <p>Évaluation des déplacements automobiles dans le secteur St-Denys par la Ville</p>
Décembre	3	<p>Évaluation des déplacements automobiles dans le secteur Saint-Denys par la Ville</p>

5. DEMANDES DE CONSULTATION PUBLIQUE ET D'OPINION

5.1. RÉVISION DES PRATIQUES ET DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

Le 2 décembre 2022, le Service de l'interaction citoyenne a demandé l'opinion de notre conseil de quartier au sujet de la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier. Les détails concernant cette démarche de révision entamée à l'automne 2021 sont disponibles [ici](#). Le conseil d'administration a transmis ses avis et commentaires à la Ville (voir Annexe 2).

5.2. PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE STRUCTURE PERMANENTE D'AUVENTS AU-DESSUS DES CAFÉS-TERRASSES DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 990, ROUTE DE L'ÉGLISE

Une assemblée publique de consultation et demande d'opinion au Conseil de quartier de Saint-Louis se sont tenues en salle lors de l'assemblée du mercredi 14 décembre 2022. La consultation portait sur un projet d'aménagement d'une structure permanente d'auvents rigides au-dessus des cafés-terrasses de l'immeuble situé au 990, route de l'Église. La présentation du projet de modification ainsi que le rapport de la consultation publique détaillant les propos échangés sont disponibles sur la fiche de participation citoyenne du projet (fiche [436](#)). Le conseil de quartier a préconisé l'adoption de la modification réglementaire proposée.

6. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

Cette section résume les dossiers et implications du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Louis en 2022. Un tableau récapitulatif des principales résolutions adoptées par le conseil de quartier en 2022 est disponible à l'Annexe 1.

6.1. AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Initiative de promotion de la sécurité routière dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation - Stratégie de sécurité Routière 2020-2024

À la suite de l'invitation faite aux conseils de quartiers dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024, le Conseil de quartier de Saint-Louis a élaboré un projet afin de promouvoir le respect des nouvelles limites de vitesse dans les rues résidentielles. En 2021, celles-ci sont en effet passées de 50 km/h à 30 km/h ou 40 km/h dans certaines rues. Dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation, entre 2021 et 2024, le Conseil de quartier est admissible à une subvention annuelle de 3 000 \$.

En 2022, grâce à ce financement, le Conseil de quartier a produit 50 enseignes en coroplaste que les citoyens pouvaient mettre sur leur terrain afin d'inciter les conducteurs à ralentir. Le message sur les enseignes est : "Ralentissons Merci!".



La distribution des nouvelles enseignes et des enseignes récupérées de la campagne 2021¹ a été faite, en partie, lors des fêtes de quartier telles la fête de la Saint-Jean et les fêtes de la rentrée. Une promotion de l'initiative a aussi été faite sur la page Facebook du conseil. Les parents d'élèves et autres citoyens voulant obtenir une affiche ont été invités à en faire la demande via un formulaire web. La livraison en mains propres aux citoyens a ensuite été assurée par des administrateurs du Conseil de quartier de Saint-Louis à la fin du mois d'août et au début du mois de septembre 2022, soit au moment de la rentrée scolaire.

¹ Notre initiative 2021 de promotion de la sécurité routière a été soulignée dans le journal [Le Soleil!](#)

Sur la subvention de 3 000 \$, 810,57 \$ ont été utilisés pour la conception et la production des 50 enseignes, le montant résiduel pouvant être reconduit à une année subséquente.

Constatant l'intérêt des citoyens du quartier pour les enseignes "Ralentissons Merci !", il a été décidé de déposer une nouvelle demande de subvention pour le projet de sécurité routière pour l'année 2023. En 2023, une autre activité devrait s'ajouter à la distribution de pancartes : des conférences pour la prévention et l'éducation en sécurité routière auprès des élèves de la 3e à la 6e année donnée par l'organisme *Avec toute ma tête*. Selon les fonds disponibles, la formation sera offerte aux différentes écoles du quartier. Également, des autocollants pour bacs à poubelle, incitant à ralentir, seront achetés et distribués aux citoyens. Le dépôt de la demande a été faite à la Ville à la date limite du 30 novembre 2022



Problématique de circulation de transit et excès de vitesse dans les rues résidentielles

En septembre 2022, le Conseil de quartier de la Cité-Universitaire a adopté une longue résolution concernant la sécurité routière et en particulier les effets délétères de la circulation de transit. Elle a enjoint les autres conseils de quartier à faire de même.

Le Conseil de quartier de Saint-Louis a répondu à cet appel en adoptant une résolution adaptée à la réalité du quartier (résolution 22-10-02) qui demande à la Ville de Québec et aux autorités de l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de redoubler d'efforts pour contrer les problématiques de la circulation de transit et des excès de vitesse dans les rues du quartier, en prenant tous les moyens requis dans les meilleurs délais. Cette résolution demande aussi à la Ville de Québec de reconnaître les principales rues utilisées pour la circulation de transit dans le quartier Saint-Louis, certaines d'entre elles ayant été identifiées par des citoyens et citoyennes du quartier ou mentionnées dans différents mémoires et résolutions du conseil de quartier : rue Lavigerie, rue des Grondines, route de l'Église au sud du chemin

Saint-Louis, avenue Maricourt, avenue Louis-Jobin, rue Julien-Green, rue Jean-Brillant, rue Général-Tremblay, ainsi que le secteur Saint-Denys au complet (rue Fournier, rue Montreuil, etc.).

Le conseil demande aussi à la Ville de Québec d'apporter dans les meilleurs délais des modifications dans les aménagements physiques des rues du quartier et l'implantation de mesures permanentes d'atténuation de vitesse afin de contrer la problématique de la circulation de transit et forcer les conducteurs de véhicules motorisés à ralentir. Finalement, le conseil de quartier demande à la Ville de Québec de faire toutes les démarches et pressions nécessaires auprès des autorités gouvernementales pour que des radars de vitesse et de feu rouge qui émettent des amendes soient installés par le ministère. Elle convie la Ville de Québec à présenter au Conseil de quartier de Saint-Louis et à tout autre conseil de quartier intéressé une présentation et un état des lieux sur la stratégie de sécurité routière et sur les moyens envisagés par la Ville de Québec pour contrer la problématique de la circulation de transit et les excès de vitesse.

Justification des décisions par la Ville

Jugeant que les décisions de la Ville face aux problématiques de sécurité routière soulevées par les citoyens et le conseil de quartier manquent parfois de justification, le conseil de quartier a demandé à la Ville davantage de transparence quant aux analyses menant à la décision d'intervention ou non des services de la Ville (résolution 22-02-05). En particulier, elle l'invite à communiquer les grilles d'analyse et à partager les données de terrain justifiant ses décisions.

Problématiques spécifiques à certains secteurs

Secteur Saint-Denys

Comme en 2021, la sécurité routière dans le secteur Saint-Denys a encore été un sujet de préoccupation majeur du conseil de quartier. Les interventions des citoyens et citoyennes et les observations des membres du conseil d'administration du CQ ont mené à l'adoption de diverses résolutions au cours de l'année afin de faire des représentations auprès de la Ville.

Jugeant que ses demandes faites en 2021 n'ont pas été correctement répondues, le Conseil de quartier de Saint-Louis a renouvelé ses demandes à la Ville de Québec concernant la mise en place de mesures de modération de la vitesse de la circulation motorisée sur la rue Montreuil et sur l'avenue Fournier (résolution 22-02-04). Elle enjoint aussi la Ville de présenter aux citoyens le plan d'action lié à la vision de la sécurité routière visant à augmenter la sécurité des piétons et cyclistes en diminuant la vitesse automobile dans le secteur Saint-Denys, notamment sur la rue Montreuil et sur l'avenue Fournier, grâce à des aménagements physiques.

Secteur Sainte-Ursule

Relayant des préoccupations citoyennes, le Conseil de quartier de Saint-Louis a demandé à la Ville de Québec d'intervenir pour améliorer la sécurité routière sur l'avenue Beaupré (résolution 22-05-08) ainsi que sur l'avenue Louis-Jobin (résolution 22-06-03).

Secteur Saint-Louis-de-France

Suite à des inquiétudes exprimées par un résident du secteur, le conseil de quartier a adopté une résolution demandant à la Ville de Québec de prendre les mesures nécessaires et appropriées visant à réduire la vitesse sur la rue de Summerside, plus précisément dans le bas de la côte de Summerside près de la rue de Vincennes (résolution 22-08-02).

6.2. SOUTIEN À LA MOBILITÉ ACTIVE

Les membres du conseil d'administration ont aussi adopté plusieurs résolutions visant à faire connaître des enjeux liés à la mobilité active dans le quartier.

Le Conseil de quartier de Saint-Louis a demandé à la Ville de Québec de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des déplacements piétons et cyclistes sur la section de l'avenue des Hôtels située entre le Chemin Saint-Louis et le Corridor du littoral (résolution 22-01-02). De plus, étant donné la dangerosité de la situation actuelle, le Conseil de quartier de Saint-Louis a demandé que ces mesures soient prises immédiatement et ce, même si une réorganisation de l'ensemble du secteur au nord des ponts est prévue dans les prochaines années.

Le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Louis a aussi poursuivi ses demandes à la Ville entamées en 2021 visant à sécuriser les déplacements sur la bande cyclable du chemin Saint-Louis. Le conseil avait demandé que les intersections soient sécurisées afin de protéger les cyclistes aux feux de circulation, où les dangers sont plus nombreux. Pour mieux comprendre les freins à l'amélioration de la mobilité active sur le chemin Saint-Louis, le conseil de quartier a invité l'équipe de mobilité active de la Ville à faire une présentation sur la sécurité de la mobilité active dans le quartier, et en particulier sur le chemin Saint-Louis (résolution 22-07-02). Finalement, la réponse de la Ville a été que les intersections seront sécurisées au besoin lorsque les rues transversales seront modifiées mais que pour améliorer la sécurité de la mobilité active, la Ville prévoit une route alternative au chemin Saint-Louis (axe Marie-Victorin).

Lors de la présentation faite à l'assemblée générale annuelle sur l'insertion du tramway dans le quartier de Saint-Louis, il a été mentionné que la station CHUL ne serait pas accessible à vélo et qu'il faudrait marcher à côté du vélo pour s'y rendre. Par conséquent, le Conseil de quartier de Saint-Louis a demandé à la Ville de Québec de réviser l'accès par vélo à la station CHUL et de considérer l'installation d'un espace de rangement sécurisé pour vélos à cet endroit (résolution 22-06-04).

Enfin, parce qu'aucun lien cyclable ne semblait prévu dans l'appel d'offres paru en mai 2022 concernant la réfection de l'avenue Lavigerie, entre le boulevard Laurier et le boulevard Hochelaga, le Conseil de quartier de Saint-Louis a demandé à la Ville de Québec d'inclure un lien cyclable sécuritaire séparé de la voie routière sur l'avenue Lavigerie semblable à celui du boulevard Hochelaga (résolution 22-06-05). En effet, l'avenue est un axe majeur de déplacement pour les enfants et adolescents qui fréquentent le campus de Rochebelle en provenance des secteurs résidentiels situés au sud du boulevard Laurier.

6.3. PROTECTION DE LA CANOPÉE

Le conseil de quartier a à cœur la protection et l'amélioration de la canopée du quartier. En particulier, la canopée dans le secteur central du quartier est une des plus faibles de la Ville de Québec et est menacée de diminution.

Conservation du Boisé De Rochebelle

Le conseil de quartier a exprimé à maintes reprises dans le passé la nécessité de préserver le boisé De Rochebelle, qui se trouve au cœur d'un quadrilatère très minéralisé et proche de l'École secondaire De Rochebelle. Des interventions dans ce sens ont été faites auprès de la Ville, du BAPE, du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun et de l'École De Rochebelle.

Les inquiétudes citoyennes concernant le boisé De Rochebelle ont encore été exprimées de façon répétée lors de nos assemblées en 2022, notamment en lien avec la relocalisation des terrains de soccer et le réaménagement du secteur à cause du passage du tramway. Le bureau de projet du tramway de Québec a présenté le 13 avril 2022 les détails de l'implantation du tramway dans le quartier Saint-Louis, incluant le secteur De Rochebelle, et a révélé lors de cette présentation que l'insertion d'un rond-point à l'extrémité du prolongement de l'avenue Roland-Beaudin impactera le boisé de Rochebelle sur une superficie de 0,04 ha (400 m²).



[Tramway près de chez vous – Quartier de Saint-Louis, 13-04-22](#), p.44

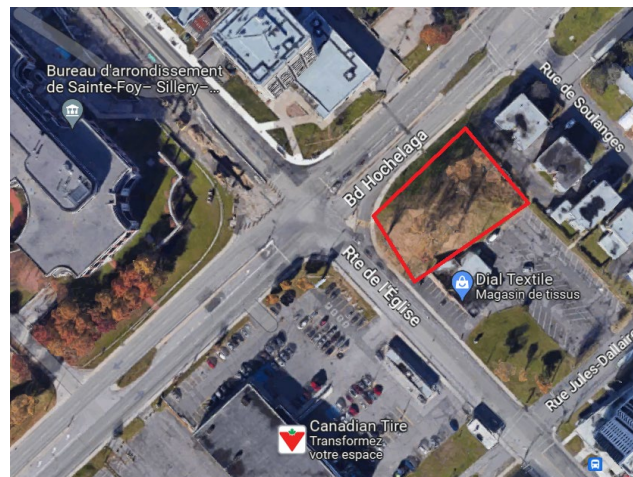
Afin de souligner ses préoccupations, le conseil de quartier a voté une résolution concernant ce rond-point projeté, demandant à la Ville de reconsidérer l'aménagement projeté pour desservir la résidence pour aînés L'Albédo, et de faire en sorte que celui-ci n'affecte pas le boisé de Rochebelle (résolution 22-05-06); voir Annexe 1. La réponse de la Ville a été que l'aménagement du prolongement de l'avenue Roland-Beaudin ainsi que du rond-point sont requis afin d'assurer l'accessibilité au futur bâtiment.

Le conseil de quartier a aussi voté une autre résolution demandant à la Ville de Québec de mettre en place les mesures nécessaires et appropriées afin de circonscrire le piétinement et limiter la création de sentiers secondaires à l'intérieur du boisé de Rochebelle, dans l'objectif de garantir sa pérennité (résolution 22-05-

07). En réponse, le service de la Planification de l'Aménagement et de l'Environnement a indiqué prendre notes de ces préoccupations.

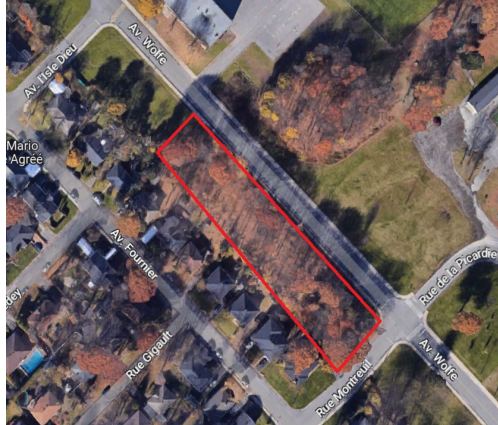
Autres terrains boisés à préserver

Partant d'une suggestion citoyenne, le conseil d'administration a demandé en 2021 à la Ville de Québec de créer un parc sur le lot 2012238 situé au coin sud-est de la route de l'Église et du boulevard Hochelaga et d'assurer sa protection immédiate par un changement adéquat au zonage (résolution 21-06-05). En 2022, le conseil de quartier a émis une résolution concernant une demande à la Ville pour modifier le zonage et tenir une assemblée publique de consultation pour la création d'un parc à l'angle de la route de l'Église et du boulevard Hochelaga (résolution 22-01-03).



La réponse de la Ville a été que « le secteur est actuellement bien desservi. Il n'y a pas de besoin en parcs et la couverture arborescente du terrain est de 55%. La localisation de ce terrain ne favoriserait pas l'amélioration de cette desserte. »

Le Conseil de quartier de Saint-Louis a également demandé à la Ville de Québec de modifier le plan particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy et sa réglementation afin de zoner parc le lot boisé situé sur l'avenue Wolfe, entre l'avenue l'Isle Dieu et la rue Montreuil (résolution 22-06-06). Il est mentionné dans la résolution que, dans l'éventualité d'un transfert de propriété du ministère de la Défense nationale à la Ville de Québec ou à un promoteur, le zonage actuel ne permettrait pas de préserver et protéger ce boisé de grande valeur.



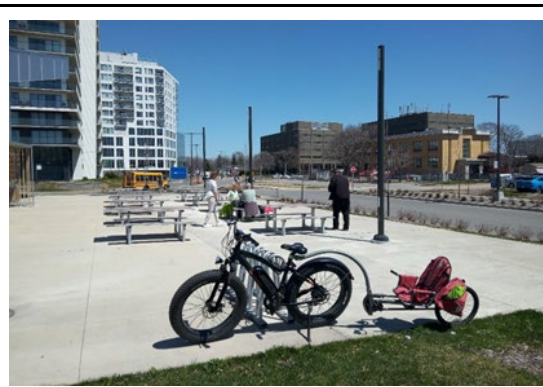
Efforts de plantation

Le Conseil de quartier a adopté une résolution visant à saluer la plantation de jeunes arbres par la Ville de Québec dans le parc Saint-Louis-de-France, entre la route de l'Église et la rue du Sieur d'Argenteuil, et à encourager tout effort de la Ville visant l'amélioration de la canopée dans l'ensemble du quartier (résolution 22-01-04).

Le Conseil de quartier de Saint-Louis a demandé à la Ville de Québec de prendre les mesures nécessaires pour rendre l'utilisation de la terrasse du Marché public de Sainte-Foy plus agréable par temps chaud, en privilégiant des solutions à base de végétaux et en plantant davantage d'arbres aux alentours (résolution 22-10-03).



La terrasse du Marché public de Sainte-Foy, à gauche sur la photo, vue vers le sud.



La terrasse vue vers le nord, dans un environnement très minéralisé, mai 2022

Justification des abattages

Parce que les citoyens sont de plus en plus concernés par le sort des arbres, et qu'ils interpellent la Ville, les conseils de quartier et les élu.e.s à ce sujet, le Conseil de quartier a demandé que, à l'instar d'autres villes, la Ville de Québec affiche sur les arbres les raisons qui justifient leur abattage (résolution 22-10-04).



Exemple d'affichage des raisons justifiant l'abattage d'un arbre (Saint-Lambert)

6.4. AUTRES SUIVIS ET REPRÉSENTATIONS

Projet Humaniti

Le nouveau projet Humaniti (Cogir), qui remplace le projet Le Phare (Groupe Dallaire) à l'angle de l'avenue Lavigerie et du boulevard Laurier, avait été présenté par le promoteur à la population en novembre 2020.

Les interventions citoyennes lors des assemblées du conseil de quartier montrent que, comme le projet Le Phare, le projet Humaniti est source de préoccupation chez les citoyens. Suite au changement d'administration à la Ville de Québec, le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Louis a fait parvenir en mai 2022 une lettre à M. Marchand, maire de la Ville de Québec, relative au projet Humaniti et aux règlements R.V.Q. 2694 et 2689 adoptés en vertu de l'article 74.4 de la Charte de la Ville (résolution 22-05-05; voir Annexe 3). Le maire Marchand a répondu à cette lettre en septembre 2022; voir Annexe 4. Dans sa réponse, M. Marchand indique que le projet va se faire mais qu'il est toujours en cours d'élaboration et que la Ville communiquera avec le Conseil de quartier à son sujet au cours de l'automne 2022 (ce qui n'a pas été le cas).

6.5. INITIATIVES SPÉCIALES DANS LA COMMUNAUTÉ

Saint-Louis Plein de Vies!

Au printemps 2022, Mme Felt a lancé avec deux citoyennes du quartier l'initiative *Saint-Louis Plein de vies!* (Facebook.com/SaintLouisPleindeVies), qui vise à favoriser des pratiques respectueuses de la biodiversité et de l'environnement dans le quartier.

Un événement de lancement s'est déroulé le 7 mai 2022, au cours duquel des affichettes du Défi pissenlits (mai sans tondeuse) et des semences ont été distribuées. Des visites de jardins qui sortent de l'ordinaire ont été organisées au cours de l'été et de l'automne. Enfin, la fête de la St-Jean et la fête de la rentrée

dans Saint-Louis-de-France ont été l'occasion d'échanger connaissances, semences et récoltes avec les citoyens du quartier.

L'initiative a obtenu le soutien financier de la Caisse Desjardins Sillery-Saint-Louis-de-France. Les membres du conseil d'administration du Conseil de quartier ont voté une résolution visant à l'en remercier (résolution 22-05-04).

Saint-Louis Plein de Vies: favoriser la biodiversité et le respect de l'environnement dans le quartier

YVON GIROUX
redaction@journal-local.ca

C'est le samedi 7 mai qu'a eu lieu la première activité de l'initiative citoyenne *Saint-Louis Plein de Vies!* du Conseil de quartier de Saint-Louis, au Centre des loisirs Saint-Louis-de-France. L'objectif de ce projet est de favoriser la biodiversité et le respect de l'environnement, afin de protéger le vivant et la santé dans le quartier. Il est rendu possible grâce au soutien financier de la Caisse Desjardins Sillery-Saint-Louis-de-France, explique M^{me} Marie-Hélène Felt, présidente du Conseil de quartier de Saint-Louis.

« Une centaine de personnes ont répondu à l'appel pour ce premier événement qui visait surtout à faire découvrir les différents volets de l'initiative qui se dérouleront tout au long de ce printemps et cet été: promotion du Défi Pissenlits, ateliers entre voisins sur des sujets comme la permaculture, les abeilles et le miel ou le compostage, formations et animations gratuites pour adultes et enfants, et jeu



Des enfants du quartier Saint-Louis-de-France ont participé à l'activité.

concours. Dans une ambiance conviviale, avec café, gâteaux et jeux pour enfants, une cinquantaine d'affichettes portant le slogan « Je protège les pollinisateurs » ainsi que des semences de plantes mellifères -- c'est-à-dire que leur nectar est particulièrement apprécié des abeilles et autres pollinisateurs -- ont été distribuées », ajoute la présidente. Lancé en 2021 par des apiculteurs de Portneuf, le Défi Pissenlits invite la population du Québec à laisser pousser les pissenlits sur leurs terrains afin que les insectes pollinisateurs puissent, au sortir de l'hiver, profiter de cette plante très mellifère.

Les initiatrices de *Saint-Louis Plein de Vies*, Marie-Hélène Felt, Isabelle Patoiné et Marie-Fleur Paquet, trois citoyennes du quartier Saint-Louis, encouragent les résidents du quartier et alentours à participer activement aux activités proposées, et à en profiter pour créer des liens dans leur voisinage. Selon elles, l'aspect rencontre et échanges est en effet central au projet: il s'agit de façonner une communauté tissée serrée, dynamique et résiliente. Pour tous les détails de la programmation, elles vous invitent à suivre la page Facebook du projet à l'adresse suivante: <https://www.facebook.com/SaintLouisPleinDeVies>. Mentionnez au passage que la page Facebook du Conseil de quartier de Saint-Louis est aussi une bonne source d'information sur tout ce qui touche le quartier: <https://www.facebook.com/cqsaintlouis>.

Outre *Saint-Louis Plein de Vies!*, d'autres initiatives citoyennes étaient représentées, démontrant le dynamisme de la communauté qui a plaisir à se retrouver après deux ans de pandémie. Ainsi, des membres de la Corporation des loisirs Saint-Louis-de-France étaient présents pour promouvoir leur programmation artistique « Découverte en 3 tons », une série d'ateliers d'arts gratuits ouverts à tous. Détails ici: <https://www.facebook.com/LoisirsSaintLouisdeFrance>. Des parents d'élèves de l'école Saint-Louis-de-France mobilisés pour l'installation d'une classe extérieure, qui inclura un aménagement pour la biodiversité, tenaient également un kiosque d'information. ■



Les trois organisatrices de *Saint-Louis Plein de Vies*, M^{me} Marie-Hélène Felt, aussi présidente du Conseil de quartier de Saint-Louis, Isabelle Patoiné et Marie-Fleur Paquet en compagnie de la députée de la circonscription de Jean-Talon, et présidente du caucus de la Capitale-Nationale, M^{me} Joëlle Boutin.



La Caisse Desjardins Sillery-Saint-Louis-de-France a contribué grandement au projet, notamment par un soutien financier et la production d'affiches.

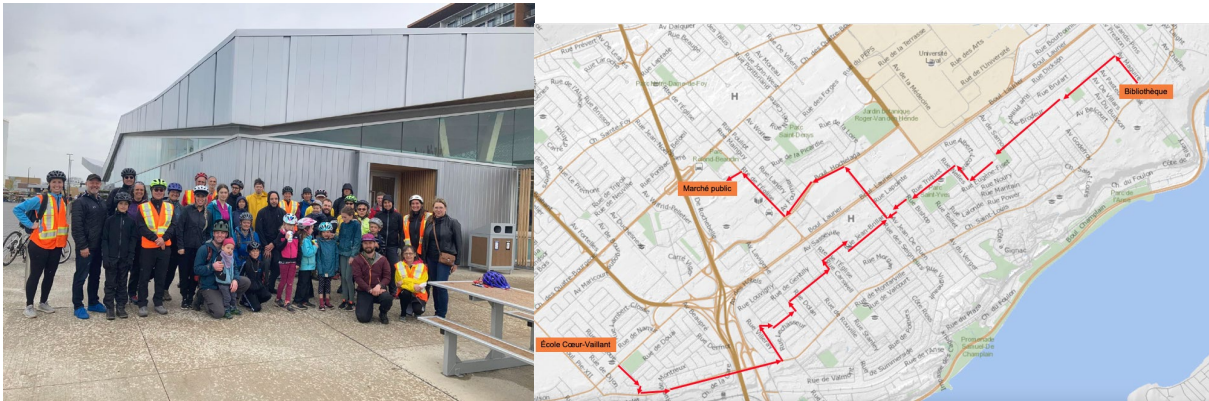
Le lancement de l'initiative *Saint-Louis Plein de Vies!* souligné dans le journal local



Kiosques *Saint-Louis Plein de Vies!* lors des fêtes de la St-Jean et de la rentrée dans Saint-Louis-de-France

La balade des élu.e.s 2022

Dans le cadre du mois du vélo, une promenade familiale à vélo de 6 km à travers trois quartiers de l'arrondissement a été organisée par Nadia Aubin-Horth du Conseil de quartier Saint-Louis, Suzie Beaulieu du Conseil de quartier du Plateau et Janet Drury du Conseil de quartier Sillery. La balade a eu lieu le dimanche 15 mai 2022 et a réuni près de 50 participants malgré la pluie et le vent! Mme Anne Corriveau, M. David Weiser et Mme Maude Mercier-Larouche, les trois élus municipaux associés à ces conseils de quartier, y ont participé avec enthousiasme. De nombreux marchands de nos quartiers ont offert des prix de présence, et le marché public de Ste-Foy a accueilli le groupe à l'arrivée. Plusieurs bénévoles ont aidé à assurer la sécurité, avec l'aide du service des événements de la Ville de Québec et du Service de police de la Ville de Québec. Cet événement sera réitéré en mai 2023.



Le grand ménage de printemps du quartier Saint-Louis

À l'occasion du Jour de la Terre (22 avril), le Conseil de quartier a lancé sur sa page Facebook un concours afin d'encourager les citoyens à nettoyer le quartier de tous les déchets qu'on retrouve à la fonte des neiges. En partageant une photo de leur bonne action, les participants couraient la chance de gagner de petits prix de participation. Cette initiative appréciée par plusieurs sera peut-être renouvelée en 2023.



6.6. PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS DU QUARTIER

Le conseil d'administration du Conseil de quartier est allé à la rencontre des citoyens et était présent pour la communauté en 2022. Il a tenu différents kiosques lors des fêtes de quartier pour informer les citoyens de son mandat et de ses initiatives, et distribuer les affiches *Ralentissons Merci !* Ce fut également l'occasion de discuter directement des préoccupations des gens pour leur quartier et d'aller vers ceux qui ne fréquentent pas nécessairement les réunions du conseil. En juin, le Conseil de quartier était à la fête de la Saint-Jean au parc Saint-Louis-de-France. En septembre, nous avons complété notre distribution d'affiches à la fête de la rentrée dans Saint-Louis-de-France et à la fête de quartier de Sainte-Ursule.



6.7. IMPLICATIONS SUR DES TABLES ET COMITÉS EXTERNES

Mme Nadia Aubin-Horth a représenté le conseil de quartier à la Table de concertation vélo des conseils de quartier de la Ville de Québec, en plus d'être élue comme vice-présidente de l'exécutif de celui-ci. M. Louis Alexandre, membre du conseil d'administration de Saint-Louis pendant plusieurs années (2011-2018) est le second représentant du Conseil de quartier de Saint-Louis aux rencontres de la Table. La Table de concertation vélo est constituée de délégués de différents conseils de quartier de la Ville et vise un déploiement plus rapide d'un réseau cyclable utilitaire sécuritaire et efficace dans la ville. Il y a présentement 28 conseils de quartier et un district sans conseil de quartier qui ont un délégué à la Table.

Il y a eu 5 rencontres de la Table de concertation vélo en 2022. Mme Aubin-Horth a entre autres contribué au mémoire sur le futur axe de mobilité active Marie-Victorin qui passera dans le quartier Saint-Louis. Ce mémoire a été soumis par la Table de concertation vélo dans le cadre des consultations citoyennes qui ont eu lieu à l'automne 2022. Dans le cadre du mois du vélo, elle a aussi créé une vidéo comparant les temps

de déplacement à vélo et en voiture pour la même distance dans notre quartier en utilisant le chemin Saint-Louis. Vous pouvez visionner celle-ci sur la page Facebook du conseil de quartier; attention, le résultat va vous surprendre! Finalement, en plus d'avoir piloté les demandes pour la sécurisation des intersections sur le chemin St-Louis pour les cyclistes (résolutions du CQ), lorsque la Ville a demandé quels ajouts pourraient être faits au réseau cyclable hivernal, Mme Aubin-Horth a proposé, pour le quartier Saint-Louis, la piste qui longe la rue de l'Anse à partir de l'Aquarium du Québec.

Mme Felt et Mme Saint-Louis ont représenté le Conseil de quartier de Saint-Louis sur le Comité de voisinage de la Maison des aînés et alternative de Sainte-Foy.

Mme Felt, en tant que présidente, a représenté le Conseil de quartier de Saint-Louis sur le Comité de liaison avec la communauté dans le cadre du projet de tramway de Québec.

6.8. COMMUNICATION AVEC LES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER

Des membres du conseil d'administration gèrent la page Facebook du Conseil de quartier de Saint-Louis. Cette page sert à annoncer les assemblées du conseil de quartier et diffuser de l'information pertinente concernant le quartier.

En 2022, les publications ont porté sur :

- Le déneigement des pistes cyclables du quartier
- Les coupes d'arbre faites par la Ville de Québec liées aux maladies
- Des travaux de construction sur les routes du quartier et autour de la Maison des aînés
- Le réaménagement des rues entourant les écoles du quartier, incluant l'École Coeur-Vaillant et le concept de rue-école
- Des séances d'information faites par la Ville à propos du tramway
- Les appels à projet de verdissement menés par des citoyens
- L'appel à opinion sur le nouvel axe de mobilité active "Marie-Victorin" qui traversera le quartier.
- Le défi du grand ménage du printemps de notre quartier
- Les événements de "Mon quartier vivant" qui avaient lieu au Parc Raymond de Rosa organisés par Ressource Espace Familles
- La distribution d'arbres par la Ville
- Les consultations sur la vision de la mobilité active de la Ville
- Les consultations sur le réaménagement de la rue de l'Église au sud du chemin Saint-Louis
- La séance d'information sur le projet résidentiel et commercial de la rue de La Forest
- Les préoccupations du conseil de quartier pour la sécurité des piétons et particulièrement des enfants suite au décès dramatique de la petite Mariia Lehenkovska, 7 ans, survenu à Montréal
- Le projet de réaménagements du secteur des ponts du Ministère des Transports
- Les nombreuses activités de la corporation des loisirs Saint-Louis-de-France et de Ressource Espace Familles

7. ÉTATS FINANCIERS

En 2022, le Conseil a bénéficié d'un budget de 5 393,31 \$, dont une subvention de 1 100 \$ reçue de la Ville de Québec pour le fonctionnement du Conseil, une autre subvention de 3 000 \$ dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation - Stratégie de sécurité routière et une dernière subvention de 1 293,31 \$ reçue de la Caisse Desjardins de Sillery-St-Louis-de-France dans la cadre du projet *Saint-Louis Plein de Vies*.

Le montant total des dépenses de fonctionnement du Conseil de quartier de Saint-Louis en 2022 est de 1 131,44 \$ et couvre les postes suivants : le secrétariat (1000,00 \$), les frais bancaires (35,40 \$) et les frais d'enregistrement au Registre des entreprises du Québec (96,04 \$). Le montant des dépenses associées au programme de soutien à la mobilisation - Stratégie de sécurité routière est de 810,57 \$. Le montant des dépenses associées au projet *Saint-Louis Plein de Vies* est de 477,15 \$.

Une somme de 4 077,18 \$ n'a pas été utilisée en 2022 et est donc reportée à l'année financière 2023. De ce montant la somme de 2763,46 \$ est associée au montant résiduel du programme de soutien à la mobilisation - Stratégie de sécurité routière et 816,16 \$ est associée au montant résiduel du projet *Saint-Louis Plein de Vies*.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>AU 31 DÉC. 2022</u>	<u>AU 31 DÉC. 2021</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme	–	–
Encaisse	4 077,18	1 103,03
Petite caisse	--	–
En circulation	--	--
 Actif net		
Actif net		
Non affecté	4 077,18	1 103,03

Au nom du Conseil de quartier de Saint-Louis :

Administrateur

Administrateur

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS

**ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	<u>AU 31 DÉC. 2022</u>	<u>AU 31 DÉC. 2021</u>
	\$	\$
Revenus		
Subventions — Ville de Québec	1 100	935,00
Subvention - Sécurité routière	3 000,00	3 000,00
Subvention - St-Louis Plein de vies	1 293,31	—
Autres	—	0,62
	<hr/>	<hr/>
	5 393,31	3 935,62
Dépenses		
Fonctionnement	1 131,44	975,40
Subvention - sécurité routière	810,57	2 425,97
Subvention - St-Louis Plein de vies	477,15	—

	<hr/>	<hr/>
	2 419,16	3 401,37
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	2 974,15	534,25
Actif net non affecté au début de l'exercice	1 103,03	568,78
	<hr/>	<hr/>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	4 077,18	1 103,03

ANNEXES

Annexe 1 – Suivi des résolutions - 2022

Aide-mémoire (en gris, suivi terminé)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
22-10-04 – Justification abattage d’arbres, déc. 2022	Ville	Adopter une politique d’affichage des raisons d’abattre un arbre.	Voir le refus de la Ville pour une demande similaire (sommaire GT2023-03) (fév. 2023)
22-10-03 – Aménagement, marché public de Ste-Foy, déc. 2022	Ville	Ombrager davantage le secteur du marché en particulier près de la terrasse du marché.	Prévu avec l’insertion du tramway (présentation) (janv. 2023). Aussi des solutions rapides pourront être envisagées (fév. 2023).
22-10-02 – Sécurité, transit et vitesse rues résidentielles, déc. 2022	Ville	Réaménager les rues de transit ; ajouter des mesures d’atténuation ; faire installer plus de radars ; présenter les moyens déployés.	
22-09-02 – Sécurité, rue Summerside, nov. 2022	Ville	Réduire la vitesse sur la rue, en particulier dans le bas de la côte.	
22-07-02 - Mobilité active, chemin St-Louis, sept. 2022	Ville	Présenter les enjeux de mobilité active dans le quartier et sur le chemin St-Louis.	Présentation annuelle à la TCV et non par quartier (déc. 2022)
22-06-06 – Préservation, boisé Wolfe, juin 2022	Ville	Zoner parc le lot boisé situé sur Wolfe entre l’Isle-Dieu et Montreuil.	
22-06-05 – Mobilité active, Lavigerie, juin 2022	Ville	Aménager un lien cyclable sur l’avenue Lavigerie entre Laurier et Hochelaga.	
22-06-04 – Mobilité active, station CHUL du tramway, juin 2022	Ville	Rendre la station accessible à vélo et y inclure un espace de rangement sécurisé.	

22-06-03 – Sécurité, avenue Louis-Jobin, juin 2022	Ville	Améliorer la sécurité routière sur l'avenue et ses intersections.	
22-06-02 – Parc, rue de l'Anse, juin 2022	Ville	Aménager un parc linéaire sur les terrains municipaux situés le long de la rue de l'Anse, à l'est de la rue de la Promenade.	Le terrain est considéré comme un îlot de verdure éligible au programme Places éphémères. (nov. 2022)
22-05-08 – Sécurité, avenue Beaupré, mai 2022	Ville	Aménager l'avenue pour réduire la vitesse des véhicules	
22-05-07 – Préservation, boisé De Rochebelle (dégradation), mai 2022	Ville	Limiter le piétinement et les sentiers à l'intérieur du boisé.	La Ville prend note de nos préoccupations.
22-05-06 – Préservation, boisé De Rochebelle (rond-point), mai 2022	Ville	Reconsidérer le rond-point projeté sur Roland-Beaudin (présentation) pour éviter le boisé.	Le BPT a réitéré la nécessité du rond-point pour accéder à l'immeuble (sept. 2022).
22-05-05 – Projet Humaniti, lettre au maire, mai 2022	Ville	Répondre à la lettre du 12 mai concernant le projet Humaniti et les règlements adoptés en vertu de la Charte de la Ville.	Réponse reçue le 14 septembre. Relance voir la résolution 23-02-02 (fév. 2023).
22-02-05 – Grilles d'analyse et données, fév. 2022	Ville	Fournir les grilles d'analyse et partager les données de terrain justifiant les décisions relatives aux problématiques soulevées.	Le STMI analyse en fonction de guides, normes et références définissant les seuils (sept. 2022).
22-02-04 – Sécurité, Secteur St-Denys, fév. 2022	Ville	Aménager le secteur et notamment les rues Montreuil et Fournier pour réduire le débit et la vitesse et sécuriser la mobilité active.	Aucun aménagement n'est prévu (21-06-06, juin 2021). Le conseil réitère le besoin.
22-01-03 – Parc, coin Hochelaga/de l'Église janv. 2022	Ville	Créer un parc à l'angle de la route de l'Église et du boulevard Hochelaga pour préserver la canopée.	Le PPU prévoit résidentiel et placettes vertes (21-06-0, juin 2021). Le conseil réitère le besoin
22-01-02 – Sécurité, avenue des Hôtels, janv. 2022	Ville	Prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et cyclistes sur l'avenue des Hôtels au sud du ch. St-Louis.	

Annexe 2 - Opinion du conseil de quartier Saint-Louis

RÉVISION DES PRATIQUES ET DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

∅ Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) :

En accord
opinion

Partiellement en accord

En désaccord

Sans

Commentaires (s'il y a lieu) *:

- Favoriser une présence efficace et pertinente de l'élu ou de l'élue lors des rencontres des conseils de quartier.
- Améliorer le suivi des demandes des conseils de quartier adressées à la Ville :
 - Mettre en place une plateforme interactive pour le suivi des résolutions, où le CA aurait un accès direct aux réponses de la Ville. Ceci permettrait de demander directement des clarifications ou de faire des recadrages, générant un gain de temps et d'efficacité substantiel par rapport au processus actuel.
 - Il est important que les réponses de la Ville soient concises et claires (éviter le « remplissage »), et que l'interlocuteur à la Ville tienne autant que possible compte de l'intention de la question du conseil de quartier dans la réponse, afin d'éviter d'avoir à reformuler les questions et de multiples va-et-vient.
- Favoriser une collaboration bidirectionnelle entre la Ville et les conseils de quartier :
 - La Ville doit rendre disponible (et si possible présenter) les données et statistiques des requêtes pertinentes du 311 par quartier. Cela aiderait les conseils à mieux connaître les problématiques variées qui touchent les résidents. Cela pourrait être fourni sous forme de bilan annuel.
 - Il serait intéressant que la Ville présente à chaque CQ, en septembre, ce à quoi s'attendre/se préparer pour l'année qui vient (en termes de travaux, consultations, etc.).

Ø Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) :

En accord
opinion

Partiellement en accord

En désaccord

Sans

Commentaires (s'il y a lieu) * :

- Créer une boîte courriel et une adresse courriel pour chaque CQ. Cela éviterait au membres du CA de devoir utiliser leur adresse personnelle, et faciliterait aussi l'archivage et le suivi des dossiers suite à des changements au CA.
- Offrir un système d'archivage centralisé pour assurer la pérennité des informations et le transfert des dossiers lors de changements au CA. Pour l'instant les membres du CA doivent utiliser leurs espaces de stockage numérique personnels qui, tel Dropbox, ne sont souvent gratuit que jusqu'à une certaine limite.
- Créer un espace interactif d'échange entre Conseils de quartier, pour une mise en commun des connaissances et de l'expertise dans des dossiers qui pourraient concerner plus d'un quartier (par exemple une artère qui relie plusieurs quartiers, la sécurité routière, la foresterie urbaine) et, plus généralement, le partage des bons coups.

Ø Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :

En accord
opinion

Partiellement en accord

En désaccord

Sans

Commentaires (s'il y a lieu) * :

- Permettre la tenue des réunions en mode virtuel et hybride :
 - Ajouter le mode hybride augmenterait l'inclusivité (personnes à mobilité réduite, avec de jeunes enfants, etc.) et pourrait augmenter la présence citoyenne.
 - La tenue d'assemblées hybride exige de bonnes technologies, et si possible une personne (employé.e) dédiée à la technique.
 - Maintenir une convivialité/fluidité dans un mode hybride (autant qu'en personne) pourrait être un défi.
- Maintenir l'obligation de réserver un certain nombre de postes d'administrateurs aux hommes et d'administratrices aux femmes :
 - Nous suggérons d'abandonner la politique de quotas hommes/femmes. Nous ne sommes pas certains qu'il y ait encore un enjeu majeur de participation féminine. La pérennité des conseils peut même être mise en danger avec cette politique qui pourrait exclure des gens motivés à s'impliquer sur la base de leur sexe. La représentativité devrait plutôt viser les minorités visibles ou la représentativité

socio-économique des gens du quartier. De plus, la catégorisation homme/femme pourrait être perçue comme non-inclusive ou discriminatoire.

Ø Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :

En accord
opinion Partiellement en accord En désaccord Sans

Commentaires (s'il y a lieu) * :

- Il y a effectivement un flagrant manque d'information et de transparence concernant les projets d'initiatives et leur fonctionnement. Actuellement, les informations disponibles circulent de façon informelle entre CQ. Il n'y a pas vraiment de documentation officielle disponible.

Ø Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) :

En accord
opinion Partiellement en accord En désaccord Sans

Commentaires (s'il y a lieu) * :

- Augmenter la notoriété pour aider le recrutement de membre du CA.
- Faciliter l'accès à du matériel pour la participation des CQ aux événements de quartier (bannière - si possible personnalisée pour chaque CQ, stands, matériel promotionnel, etc.).
- Faciliter et automatiser l'inscription à la liste de distribution courriel des conseils de quartier : sur la page internet de chaque CQ, qu'il suffise de cliquer sur un lien pour s'abonner à la liste de distribution.

Ø Texte de la résolution* [Proposeur/Appuyeur/Adoption majoritaire ou à l'unanimité] :

Résolution 23-02-01 - SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration transmette à la Ville ses propositions et commentaires concernant la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

Signature de la présidence :

Date :

Annexe 3 – Projet Humaniti – Lettre au maire M. Marchand le 12 mai 2022

Québec, le 12 mai 2022

Par courriel

Monsieur Bruno Marchand

Maire

2, rue des Jardins

C. P. 700, succ. Haute-Ville

Québec (Québec) G1R 4S9

OBJET : Projet Humaniti Québec

Monsieur le Maire,

Lors de sa séance du 8 janvier 2021, le Conseil de la Ville de Québec adoptait les règlements R.V.Q. 2895 et R.V.Q. 2896 concernant la réalisation d'un projet immobilier sur l'îlot des Gouverneurs. Ces règlements ont modifié les règles d'urbanisme établies en décembre 2018 par les règlements R.V.Q. 2604 et R.V.Q. 2689, supprimant les obligations relatives à l'implantation d'un pôle d'échange du réseau de transport structurant mais maintenant des règles d'urbanisme hors-normes spécifiquement adoptées pour le projet Le Phare, bien que celui-ci ait été abandonné. Cette situation rend possible la réalisation d'un autre méga-projet qui, selon toute vraisemblance, fera lui aussi fi du pacte social qu'est le Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy (entériné par le règlement R.V.Q. 1078 le 12 décembre 2012) : le projet Humaniti Québec.

Dans une lettre envoyée à votre prédécesseur, M. Labeaume, en mai 2021, le Conseil de quartier de Saint-Louis (CQSL) s'étonnait que les autres dispositions des règlements 2604 et 2689 continuent de s'appliquer malgré l'abandon du projet Le Phare, et exprimait plusieurs inquiétudes concernant le projet Humaniti. La réponse reçue de la Ville nous a réaffirmé sa détermination à réaliser un méga-projet au coin de l'avenue Lavigerie et du boulevard Laurier, dont le gabarit est substantiellement similaire à celui du Phare et donc toujours en rupture avec le PPU de 2012.

Le CQSL est d'accord que la densification est une solution à des problématiques majeures. Par contre, il est aussi d'avis et n'a de cesse de répéter que cette densification, afin qu'elle ne se fasse pas au détriment des citoyens qui habitent déjà le territoire, doit être aussi respectueuse de l'humain et de l'environnement et aussi harmonieuse que possible. C'est justement ce que vise le PPU de 2012 en prévoyant « une répartition équilibrée des hauteurs permettant de développer un profil urbain cohérent et soutenir une consolidation continue des artères », et en mettant en garde contre « un développement trop intense sur de rares sites

[qui] pourrait résulter en un redéveloppement très ponctuel plutôt qu'une consolidation globale des abords des artères du secteur ». Ainsi, les projets devraient être l'occasion de créer des milieux attrayants à la fois pour leurs futurs occupants et pour les résidents des milieux où ils s'insèrent. Mais comme nous l'avons constaté lors de la présentation du projet Humaniti en novembre 2020, les promoteurs conçoivent leurs projets pour être le plus intéressant pour les futurs occupants sans toutefois se préoccuper de leurs répercussions sur les quartiers avoisinants.

Le CQSL a aussi pour vision que les citoyens peuvent être des « proposants », si on leur en donne l'occasion, et non pas seulement des opposants à des transformations qui s'effectuent dans leurs quartiers. Dans son avis remis à la Ville concernant son projet de Politique de participation publique en 2020, et à multiples reprises depuis, le Conseil de quartier de Saint-Louis a exprimé qu'il est primordial de placer les citoyens au cœur des projets de développement qui les touchent, qu'ils soient publics ou privés. Cela afin que ces projets, non plus subis, deviennent mobilisateurs, et qu'ils profitent à tous. Dans cet ordre d'idée, le CQSL déplore que la Ville n'ait pas retenu sa recommandation de prévoir dans sa nouvelle Politique de participation publique d'exiger d'un promoteur, suivant la sensibilité de certains projets, d'entreprendre une démarche de consultation publique et de remettre un rapport faisant état de cette démarche.

Le CQSL a conscience que votre administration hérite d'un projet et d'un contexte législatif façonnés à l'envie par l'administration précédente. Il souhaite cependant que la Ville envisage de resserrer ou annuler les règles d'urbanisme hors-normes établies sans acceptabilité sociale qui s'appliquent à l'ilot des Gouverneurs, quitte à assumer des pénalités financières, car il faut parfois savoir reculer pour mieux avancer. Si elle n'est pas convaincue du manque d'acceptabilité sociale et des enjeux environnementaux, sociaux et économiques soulevés par le projet Humaniti, le CQSL suggère que la Ville tienne à son sujet une consultation publique en bonne et due forme, puisqu'il n'y a eu à ce jour qu'une séance d'information organisée par son promoteur.

Nous savons que l'écoute et la participation citoyenne vous tiennent à cœur, c'est pourquoi nous sommes confiants que vous saurez entendre nos préoccupations et nos revendications. Je reste à votre disposition et à celle de vos représentants pour échanger sur le sujet.

Je vous remercie à l'avance de votre attention et vous prie d'accepter, monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Marie-Hélène Felt

Présidente

Conseil de quartier de Saint-Louis

c.c. : M. David Weiser, Conseiller, [district du Plateau](#)

Mme Maude Mercier-Larouche, Conseillère, [district de Saint-Louis–Sillery](#)

Mme Anne Corriveau, Conseillère, [district de la Pointe-de-Sainte-Foy](#)

M. Louis Martin, Conseiller, [district de Cap-Rouge–Laurentien](#)

Annexe 4 – Projet Humaniti – Réponse du maire le 14 septembre 2022



Le maire
Ville de Québec

PAR COURRIEL

Le 14 septembre 2022

Madame Marie-Hélène Felt
Présidente
Conseil de quartier de Saint-Louis

Objet : Projet Humaniti Québec

Madame la Présidente,

En réponse à votre lettre du 12 mai dernier, soyez assurée que vos préoccupations concernant le projet Humaniti Québec sont importantes pour nous, considérant qu'il s'agira du premier projet de ce genre à être implanté sur le territoire de la ville de Québec.

Nous souhaitons cependant vous mentionner que ce projet présenté aux citoyens en novembre 2020 par Cogir Immobilier est toujours en cours d'élaboration, et que la Ville travaille en collaboration avec le promoteur dans le cadre de son processus d'accompagnement des projets majeurs. Les préoccupations exprimées par le passé seront prises en compte dans l'élaboration de ce projet immobilier. Ainsi, Humaniti Québec est appelé à être bonifié par rapport à la version préliminaire présentée. Plusieurs études doivent être réalisées et transmises à la Ville afin d'assurer la meilleure intégration possible et l'atténuation des impacts sur les résidents du secteur.

Je vous informe que les services de la Ville communiqueront avec vous au cours de l'automne afin d'échanger sur les enjeux dans le secteur concerné.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire de Québec,

Bruno Marchand

Joyau du patrimoine mondial, Québec conjugue son passé au présent pour construire son futur.

C'est à Québec qu'en premier on a placé un accent sur l'Amérique.

Aujourd'hui, nous revendiquons le droit de porter cet accent pour le faire entendre et résonner dans le monde entier.

Parce que Québec est unique. Parce que nous en sommes fiers.

Parce que nous sommes Québec, l'accent d'Amérique...